

RCS : CAHORS Code greffe : 4601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAHORS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00056 Numéro SIREN : 341 055 705 Nom ou dénomination : BIARS DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/10/2019 sous le numéro de dépôt 2498

BIARS DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : AVENUE DE LA REPUBLIQUE
46130 BIARS SUR CERE
341 055 705 RCS CAHORS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 5 JUILLET 2019

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2019

SOUMISE ET ADOPTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 1 128 148,54 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	1 128 148,54 euros
------------------------	--------------------

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

Aux autres réserves, soit	828 148,54 euros
---------------------------	------------------

Distribution

Dividendes	300 000,00 euros
------------	------------------

TOTAL	1 128 148,54 euros	1 128 148,54 euros
-------	--------------------	--------------------

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 29,47 euros (valeur arrondie).

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujetti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30%, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158

3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliés en France.

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 janvier 2018	250.000,00 euros	0,00 euros	0,00 euros	
31 janvier 2017	250 020,80 euros	0,00 euros	0,00 euros	
31 janvier 2016	650 000,00 euros	0,00 euros	0,00 euros	

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Stéphane HENRY



BIARS DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : AVENUE DE LA REPUBLIQUE
46130 BIARS SUR CERE
341 055 705 RCS CAHORS

BILAN – COMPTE DE RESULTAT – ANNEXE

exercice clos le 31 Janvier 2019

Pour copie certifiée conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Henry', is written over a horizontal line.



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	6 151 311	2 543 600	3 607 711	3 767 379
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	226 948	92 513	134 434	142 082
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	112 611	92 513	20 098	27 745
FONDS COMMERCIAL (1)	114 336		114 336	114 336
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 154 789	2 451 087	703 702	853 120
TERRAINS	40 177	35 567	4 610	5 449
CONSTRUCTIONS	353 637	319 150	34 487	34 644
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	2 063 363	1 712 116	351 247	454 327
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	645 958	384 252	261 705	358 700
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	51 652		51 652	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 769 573		2 769 573	2 772 176
PARTICIPATIONS	1 790 712		1 790 712	1 790 712
TITRES IMMOBILISES DIVERS	659 082		659 082	655 123
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	319 778		319 778	326 340
ACTIF CIRCULANT	8 685 676	164 542	8 521 134	6 200 210
STOCKS ET EN-COURS	3 903 573	149 440	3 754 133	3 649 090
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	7 069		7 069	8 777
MARCHANDISES	3 896 504	149 440	3 747 064	3 640 313
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	554 860	15 102	539 758	460 751
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	248 926	15 102	233 824	220 643
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	305 933		305 933	240 108
CREANCES DIVERSES (3)	2 994 820		2 994 820	1 072 213
DISPONIBILITES	1 180 745		1 180 745	969 289
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	51 676		51 676	48 866
TOTAL GENERAL	14 836 988	2 708 142	12 128 846	9 967 590
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			319 778	30 470
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	5 171 552	4 295 905
CAPITAL	100 000	100 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	27 692	27 692
RESERVES	3 915 688	2 961 435
RESERVE LEGALE	10 000	10 000
AUTRES RESERVES	3 905 688	2 951 435
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 128 148	1 204 252
PROVISIONS REGLEMENTEES	22	2 524
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	5 171 552	4 295 905
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	60 000	105 000
PROVISIONS POUR RISQUES	60 000	105 000
DETTES (1)	6 897 293	5 566 685
DETTES FINANCIERES (2)	3 437 749	2 317 931
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	246 183	471 111
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	3 191 566	1 846 820
DETTES D'EXPLOITATION	3 398 365	3 233 428
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 182 214	2 145 743
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 173 460	1 052 545
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	42 690	35 139
DETTES DIVERSES	61 179	15 324
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	54 749	9 398
AUTRES DETTES DIVERSES	6 429	5 926
TOTAL GENERAL	12 128 846	9 967 590
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	202 788 6 694 505	336 947 5 229 738
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		318



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	35 104 895	34 100 223
VENTES DE MARCHANDISES	32 517 734	31 625 365
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	1 734 635	1 689 260
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	623 767	494 373
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	34 876 137	33 808 999
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	21 521	34 172
REPRISES SUR PROVISIONS	184 678	206 968
TRANSFERTS DE CHARGES	9 575	20 819
AUTRES PRODUITS	12 983	29 264
CHARGES D'EXPLOITATION	34 132 238	33 008 005
ACHATS DE MARCHANDISES	26 445 373	25 421 170
VARIATION DES STOCKS	(124 214)	41 831
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	64 588	56 667
VARIATION DES STOCKS	8 777	198
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 417 899	3 251 687
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	628 484	520 404
SALAIRES ET TRAITEMENTS	2 458 611	2 435 137
CHARGES SOCIALES	813 906	708 227
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	228 260	267 904
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	149 440	154 780
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		105 000
AUTRES CHARGES	41 110	44 995
RESULTAT D'EXPLOITATION	972 657	1 092 218
PRODUITS FINANCIERS	476 984	471 607
PARTICIPATIONS	470 698	470 762
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	6 286	844
CHARGES FINANCIERES	8 739	35 558
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	8 739	35 558
RESULTAT FINANCIER	468 245	436 048
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 440 903	1 528 266



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	95 550	110 601
SUR OPERATIONS DE GESTION	23 382	21 038
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	69 666	85 025
REPRISES SUR PROVISIONS	2 501	4 537
CHARGES EXCEPTIONNELLES	45 858	14 047
SUR OPERATIONS DE GESTION	495	3 057
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	45 363	10 990
RESULTAT EXCEPTIONNEL	49 691	96 553
PARTICIPATION DES SALARIES	161 663	162 324
IMPOTS SUR LES BENEFICES	200 783	258 243
<i>Total des produits</i>	<i>35 677 430</i>	<i>34 682 431</i>
<i>Total des charges</i>	<i>34 549 281</i>	<i>33 478 178</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 128 148	1 204 252
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	470 924	471 184

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	6 à 10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Matériel de bureau :	3 à 8 ans	- Mobilier de bureau :	5 à 10 ans

L'écart d'amortissements entre le mode dégressif et le mode linéaire est constaté en amortissement dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 10 180 actions de 9.82 euros.

Fonds commercial

* MOULIDIS	Acquisition le 01/02/2017	114 337 €
------------	---------------------------	-----------

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	226 948			226 948
Immobilisations corporelles	3 124 833	116 559	86 602	3 154 790
Immobilisations financières - titres	2 445 836	3 959		2 449 795
Immobilisations financières - créances	326 340	7 851	14 413	319 779
	6 123 957	128 369	101 015	6 151 312

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	84 866	7 647		92 513
Immobilisations corporelles	2 271 712	220 613	41 238	2 451 087
	2 356 578	228 261 (*)	41 238	2 543 600
(*) Dont dotation :				
. linéaire		228 261		
. dégressive				
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	2 524		2 501	23
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	105 000		45 000	60 000
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	154 780	164 542	154 780	164 542
		(*)	202 281 (*)	224 565
(*) Dont :				
. exploitation		164 542	199 780	
. financier				
. exceptionnel			2 501	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	17 703
- montants repris parce que devenus sans objet :	27 297

La dotation aux provisions pour risques et charges correspond à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 60 k€.

Biens pris en crédit-bail**Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	319 779		319 779
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	554 860	554 860	
Créances diverses	2 994 820	2 994 820	
Charges constatées d'avance	51 677	51 677	
	3 921 136	3 601 357	319 779

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	2 853	2 853		
Emprunts bancaires (1)	243 330	156 861	82 214	4 255
Emprunts & dettes financières divers (2)	3 191 567	3 075 510	116 057	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	3 398 365	3 398 365		
Dettes diverses	61 179	61 179		
Produits constatés d'avance				
	6 897 293	6 694 767	198 271	4 255

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	262
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	9 467
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	236 286
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	3 061 215

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	26 640 726
- Station-service	8 235 411
	<u>34 876 137</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	8
- Agents de maîtrise	9
- Employés	89
	106

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 129 730, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC. L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 107 754 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes	495	0
Cessions immobilisations corporelles	45 364	69 667
Dégrèvement CVAE	0	23 382
Amortissements dérogatoires	0	2 501
	45 859	95 550

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	60 191
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	101 472
	161 663

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 75 000 € et au taux de 33,1/3% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère SAGEK.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	244 273
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 43 490
	<u>200 783</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	30 701
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	20 536

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, gage).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	2 978 200	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 37.60 %) ;
- critère de turn-over du personnel : cadres faible, agents de maîtrise faible, employés faible ;
- table de mortalité : INSEE 2017.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 186 000 €

Entreprises liées

	LIEES	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	1 790 712	-
Créances rattachées à des participations	97 404	-
Prêts	-	-
Emprunts et dettes financières divers	3 040 829	-
Créances diverses	2 011 332	-
Produits de participation	470 698	-
Autres produits financiers	226	-
Charges financières	-	-

	S.A. GRIMEN 1125 avenue Charles de Gaulle 46400 ST Laurent Les Tours R.C.S. CAHORS 333 188 399	S.C.I. REPUBLIQUE 66, avenue de la République 46130 BIARS SUR CERE R.C.S. CAHORS 340 151 570
Filiales & participations à plus de 50 %		
Capital	212 630	1 500
Capitaux propres autres que le capital	2 657 830	1 787 446
Quote-part du capital détenu	94.88 %	98.90 %
Valeur brute des titres détenus	1 516 338	274 374
Valeur nette des titres détenus	1 516 338	274 374
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	2 978 200
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	23 766 681	1 249 487
Résultat du dernier exercice clos	658 049	521 644
Dividendes encaissés	94 878	375 820

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. SAGEK

66 AVENUE CHARLES DE GAULLE

46 400 BIARS SUR CERE

R.C.S. : CAHORS 479 005 852

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

BIARS DISTRIBUTION SAS

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 janvier 2019

**Exercice clos le 31 janvier 2019
BIARS DISTRIBUTION
SAS au capital de 100 000 €
66, avenue de la République
46130 Biars-sur-Cère**

BIARS DISTRIBUTION
SAS au capital de 100 000 €
66, avenue de la République
46130 Biars-sur-Cère

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 janvier 2019

A l'assemblée générale de la société BIARS DISTRIBUTION,

I- OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS BIARS DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- FONDEMENT DE L'OPINION

➤ *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

➤ *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment celles relatives à l'évaluation des stocks ainsi qu'à la comptabilisation du chiffre d'affaires et son rapprochement avec le logiciel commercial.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V- RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

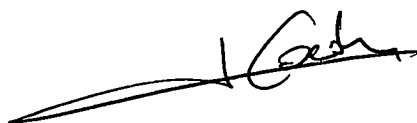
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux, le 20 juin 2019

SARL BORDAUDIT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Cadren', with a long horizontal stroke extending to the left.

Jean-Marie CADREN
Commissaire aux Comptes



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	6 151 311	2 543 600	3 607 711	3 767 379
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	226 948	92 513	134 434	142 082
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	112 611	92 513	20 098	27 745
FONDS COMMERCIAL (1)	114 336		114 336	114 336
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 154 789	2 451 087	703 702	853 120
TERRAINS	40 177	35 567	4 610	5 449
CONSTRUCTIONS	353 637	319 150	34 487	34 644
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	2 063 363	1 712 116	351 247	454 327
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	645 958	384 252	261 705	358 700
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	51 652		51 652	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 769 573		2 769 573	2 772 176
PARTICIPATIONS	1 790 712		1 790 712	1 790 712
TITRES IMMOBILISES DIVERS	659 082		659 082	655 123
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	319 778		319 778	326 340
ACTIF CIRCULANT	8 685 676	164 542	8 521 134	6 200 210
STOCKS ET EN-COURS	3 903 573	149 440	3 754 133	3 649 090
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	7 069		7 069	8 777
MARCHANDISES	3 896 504	149 440	3 747 064	3 640 313
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	554 860	15 102	539 758	460 751
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	248 926	15 102	233 824	220 643
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	305 933		305 933	240 108
CREANCES DIVERSES (3)	2 994 820		2 994 820	1 072 213
DISPONIBILITES	1 180 745		1 180 745	969 289
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	51 676		51 676	48 866
TOTAL GENERAL	14 836 988	2 708 142	12 128 846	9 967 590
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			319 778	30 470
(3) Dont à plus d'un an				

BORDAUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

33, Allée Louvels - 33200 BORDEAUX
Tél. : 06 86 98 06 77
Mail : info@bordaudit.fr
N° SIREN : 425 476 514



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	5 171 552	4 295 905
CAPITAL	100 000	100 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	27 692	27 692
RESERVES	3 915 688	2 961 435
RESERVE LEGALE	10 000	10 000
AUTRES RESERVES	3 905 688	2 951 435
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 128 148	1 204 252
PROVISIONS REGLEMENTEES	22	2 524
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	5 171 552	4 295 905
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	60 000	105 000
PROVISIONS POUR RISQUES	60 000	105 000
DETTES (1)	6 897 293	5 566 685
DETTES FINANCIERES (2)	3 437 749	2 317 931
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	246 183	471 111
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	3 191 566	1 846 820
DETTES D'EXPLOITATION	3 398 365	3 233 428
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 182 214	2 145 743
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 173 460	1 052 545
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	42 690	35 139
DETTES DIVERSES	61 179	15 324
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	54 749	9 398
AUTRES DETTES DIVERSES	6 429	5 926
TOTAL GENERAL	12 128 846	9 967 590
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	202 788 6 694 505	336 947 5 229 738
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		318

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX
 Tél. : 05 56 88 66 77
 Mail : j.m.cadron@bordeaudit.fr
 N° SIREN : 428 476 614



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	35 104 895	34 100 223
VENTES DE MARCHANDISES	32 517 734	31 625 365
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	1 734 635	1 689 260
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	623 767	494 373
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	34 876 137	33 808 999
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	21 521	34 172
REPRISES SUR PROVISIONS	184 678	206 968
TRANSFERTS DE CHARGES	9 575	20 819
AUTRES PRODUITS	12 983	29 264
CHARGES D'EXPLOITATION	34 132 238	33 008 005
ACHATS DE MARCHANDISES	26 445 373	25 421 170
VARIATION DES STOCKS	(124 214)	41 831
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	64 588	56 667
VARIATION DES STOCKS	8 777	198
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 417 899	3 251 687
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	628 484	520 404
SALAIRES ET TRAITEMENTS	2 458 611	2 435 137
CHARGES SOCIALES	813 906	708 227
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	228 260	267 904
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	149 440	154 780
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		105 000
AUTRES CHARGES	41 110	44 995
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	972 657	1 092 218
PRODUITS FINANCIERS	476 984	471 607
PARTICIPATIONS	470 698	470 762
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	6 286	844
CHARGES FINANCIERES	8 739	35 558
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	8 739	35 558
RÉSULTAT FINANCIER	468 245	436 048
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 440 903	1 528 266

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX
Tél. : 05 56 88 65 77
Mail : jm.cadrén@bordaudit.fr
N° SIREN : 429 476 514



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	95 550	110 601
SUR OPERATIONS DE GESTION	23 382	21 038
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	69 666	85 025
REPRISES SUR PROVISIONS	2 501	4 537
CHARGES EXCEPTIONNELLES	45 858	14 047
SUR OPERATIONS DE GESTION	495	3 057
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	45 363	10 990
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	49 691	96 553
PARTICIPATION DES SALAIRES	161 663	162 324
IMPOTS SUR LES BENEFICES	200 783	258 243
<i>Total des produits</i>	<i>35 677 430</i>	<i>34 682 431</i>
<i>Total des charges</i>	<i>34 549 281</i>	<i>33 478 178</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 128 148	1 204 252
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	470 924	471 184
Charges financières concernant les entreprises liées		

BORD'AUDIT
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX
 Tél. : 05 56 88 65 77
 Mail : jm.cadron@bordaudit.fr
 N° BIREN 1 433 476 914

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	6 à 10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Matériel de bureau :	3 à 8 ans	- Mobilier de bureau :	5 à 10 ans

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° BIPAN : 423 470 614

L'écart d'amortissements entre le mode dégressif et le mode linéaire est constaté en amortissement dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 10 180 actions de 9.82 euros.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SUPLEN : 473 476 514

Fonds commercial

* MOULIDIS	Acquisition le 01/02/2017	114 337 €
------------	---------------------------	-----------

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	226 948			226 948
Immobilisations corporelles	3 124 833	116 559	86 602	3 154 790
Immobilisations financières - titres	2 445 836	3 959		2 449 795
Immobilisations financières - créances	326 340	7 851	14 413	319 779
	6 123 957	128 369	101 015	6 151 312

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	84 866	7 647		92 513
Immobilisations corporelles	2 271 712	220 613	41 238	2 451 087
	2 356 578	228 261 (*)	41 238	2 543 600
(*) Dont dotation : . linéaire		228 261		
. dégressive				
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	2 524		2 501	23
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	105 000		45 000	60 000
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	154 780	164 542	154 780	164 542
		(*)	202 281 (*)	224 565
(*) Dont : . exploitation		164 542	199 780	
. financier				
. exceptionnel			2 501	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	17 703
- montants repris parce que devenus sans objet :	27 297

La dotation aux provisions pour risques et charges correspond à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 60 k€.

Biens pris en crédit-bail

BORDAUDIT
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX
 Tél. : 05 56 56 85 77
 Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
 N° SIREN : 428 476 514

Néant

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	319 779		319 779
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	554 860	554 860	
Créances diverses	2 994 820	2 994 820	
Charges constatées d'avance	51 677	51 677	
	3 921 136	3 601 357	319 779

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	2 853	2 853		
Emprunts bancaires (1)	243 330	156 861	82 214	4 255
Emprunts & dettes financières divers (2)	3 191 567	3 075 510	116 057	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	3 398 365	3 398 365		
Dettes diverses	61 179	61 179		
Produits constatés d'avance				
	6 897 293	6 694 767	198 271	4 255

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	262
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	9 467
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	236 286
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	3 061 215

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	26 640 726
- Station-service	8 235 411
	34 876 137

BORDAUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX
 Tél. : 08 56 98 65 77
 Mail : jm.cadron@bordaudit.fr
 N° SIREN : 429 478 914

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	8
- Agents de maîtrise	9
- Employés	89
	106

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 129 730, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC. L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 107 754 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes	495	0
Cessions immobilisations corporelles	45 364	69 667
Dégrèvement CVAE	0	23 382
Amortissements dérogatoires	0	2 501
	45 859	95 550

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	60 191
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	101 472
	161 663

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 429 476 514

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 75 000 € et au taux de 33,1/3% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère SAGEK.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	244 273
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 43 490
	<u>200 783</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	30 701
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	20 536

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, gage).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	2 978 200	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° BIRHN : 423 476 014

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 37.60 %) ;
- critère de turn-over du personnel : cadres faible, agents de maîtrise faible, employés faible ;
- table de mortalité : INSEE 2017.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 186 000 €

Entreprises liées	LIEES	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	1 790 712	-
Créances rattachées à des participations	97 404	-
Prêts	-	-
Emprunts et dettes financières divers	3 040 829	-
Créances diverses	2 011 332	-
Produits de participation	470 698	-
Autres produits financiers	226	-
Charges financières	-	-

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

33, Allée Louvels - 33200 BORDEAUX
Tél. : 05 63 88 65 77
Mail : jrn.cedren@bordaudit.fr
N° SIREN : 425 476 814

Filiales & participations à plus de 50 %

	S.A. GRIMEN 1125 avenue Charles de Gaulle 46400 ST Laurent Les Tours R.C.S. CAHORS 333 188 399	S.C.I. REPUBLIQUE 66, avenue de la République 46130 BIARS SUR CERE R.C.S. CAHORS 340 151 570
Capital	212 630	1 500
Capitaux propres autres que le capital	2 657 830	1 787 446
Quote-part du capital détenu	94.88 %	98.90 %
Valeur brute des titres détenus	1 516 338	274 374
Valeur nette des titres détenus	1 516 338	274 374
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	2 978 200
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	23 766 681	1 249 487
Résultat du dernier exercice clos	658 049	521 644
Dividendes encaissés	94 878	375 820

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. SAGEK

66 AVENUE CHARLES DE GAULLE

46 400 BIARS SUR CERE

R.C.S. : CAHORS 479 005 852

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX
Tél. : 05 56 88 65 77
Mail : j.m.cadron@bordaudit.fr
N° SIREN : 483 476 814